

## FINANCES

### FIXATION DES TARIFS 2019 POUR LA LOCATION DE SALLES

Rapporteur : Monsieur Thierry WALLYN, Vice-Président

Il est proposé au comité de fixer les tarifs 2019 pour les locations de salles des différents équipements du SIDF et ce de la manière suivante :

- 100 € la journée
- 50 € la demi-journée.

Il est rappelé également que lorsque l'occupation a pour objet une assemblée générale d'une association du territoire du SIDF et conventionnée avec lui, il est proposé que cette occupation se fasse à titre gratuit.

Avis favorable de la commission des finances du 26 septembre 2018.

Le Comité Syndical,

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir,
- Les recettes seront imputées à l'article 752 du budget.

ADOPTE

*Adressé à M. le Sous-Préfet*

*Et publié le* **15 OCT. 2018**

Fait à Dunkerque, le 4 octobre 2018

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Frédéric VANHILLE.



République Française  
Département du Nord  
Syndicat Intercommunal  
Des Dunes de Flandre

**EXTRAIT**  
**Du Registre des Délibérations du**  
**Comité Syndical**  
**Du Syndicat Intercommunal des**  
**Dunes de Flandre**

Comité convoqué le : 27 septembre 2018  
Nombre de membres du Comité en exercice : 8

**Séance du jeudi 4 octobre 2018 – 18 h 00**

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Grégory EVRARD

**ETAIENT PRESENTS :**

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS – Bernard WEISBECKER -  
Thierry WALLYN – Patrice BERTELOOT - Alexandra DEMAIRÉ.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT.

**ABSENTS EXCUSES :**

Titulaires : Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Jean-Yves FREMONT –  
Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Edith DAVID – Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN.

**ASSISTAIENT A LA REUNION :**

Suppléants : Martine ARLABOSSE – Florence VANHILLE – Catherine  
VERLYNDE - Grégory EVRARD.